



Association Sportive et Culturelle d'Haravilliers

Association loi 1901 n°W953007865 : - Siren 428 724 777 00019
Siège Social : Mairie – 28 Rue de la Mairie 95640 HARAVILLIERS

Tél : 06 66 37 00 21 - Adresse mail : asc.haravilliers@gmail.com - <https://www.facebook.com/asch>

BULLETIN D'INSCRIPTION - SAISON 2018/2019

Nom et Prénom :

Date de naissance :

Adresse:

CP : Ville :

Tél fixe : Tél portable :

Adresse e-mail * : @

** si vous n'avez pas d'adresse mail, fournir obligatoirement une enveloppe timbrée à votre nom et adresse (pour convocation à l'Assemblée Générale)*

ACTIVITE(S) SOUHAITEE(S) : (remplir un bulletin par activité et par personne)

MULTISPORTS: 145€

- Petite et Moyenne Section Maternelle : **mercredi 10h45-11h45**
- Grande Section Maternelle au CE1 : **jeudi 16h45-17h45 (prévoir un goûter)**
- CE2 au CM2 : **jeudi 17h45-18h45**

En fonction des effectifs inscrits, la répartition des groupes pourra être modifiée.

JUDO: 155€

(pour les personnes souhaitant faire des compétitions, prendre contact avec Antoine NOJAC (le professeur) à la reprise des cours; un chèque complémentaire de 37€ sera à lui remettre pour obtenir une licence spécifique Judo)

- Moyenne Section Maternelle au CP : **mardi 17h-18h**
- CE1 au CM2 : **mardi 18h-19h**

FITNESS: jeudi 19h15-20h15..... 175€

LIGNE et TONUS: vendredi 9h-10h..... 175€

YOGA: mardi 19h-20h..... 210€

ZUMBA: mardi 19h30-20h30..... 175€

DANSES LATINES: mardi 20h30-21h30..... 210€

RANDONNEES PEDESTRES: mardi tous les 15 jours 9h-12h30..... 10€

CARTONNAGE: mardi tous les 15 jours 14h15-17h..... 10€

INSCRIPTION: – Pour être prise en compte, le dossier d'inscription doit être complet (fiche ci-jointe, règlement, certificat médical, enveloppe timbrée si nécessaire)

à déposer avant le 1^{er}/9/2018 (Mairie ou aux permanences)

Renseignement possible : asc.haravilliers@gmail.com
ou au 06 66 37 00 21

Attention
Un certificat médical est obligatoire pour toutes les activités (sauf cartonnage).
A fournir obligatoirement à l'inscription

Reprise des cours semaine 37

PAIEMENT:

- **Par chèque: à l'ordre de ASCH en 3 versements possible**

Tous les chèques sont à remettre à l'inscription
Encaissement: N°1 A l'inscription – N°2 Fin Janv. – N°3 Fin Avril

- **En espèces: en 1 seul versement**

Chaque section dispose d'un règlement interne. Merci de bien vouloir en prendre connaissance. L'adhésion par un membre à la section, vaudra acceptation au présent règlement

Partie réservée à l'Association :

Chèque 1 - N°.....Banque:Montant :.....€

Chèque 2 - N°.....Banque:Montant :.....€

Chèque 3 - N°.....Banque:Montant :.....€

Espèces remises le